

Modèle 4. Procès-Verbal de réception (avec ou sans réserves)

Le modèle ci-après n'est communiqué qu'à titre indicatif, et doit être adapté à chaque situation. La Chambre des Métiers décline donc toute responsabilité relativement à l'utilisation qui pourrait en être faite.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

Cachet de l'entreprise

Etabli en présence :

de l'entreprise désignée ci-contre

et :

de M. ou Mme, Maître d'Ouvrage (ou client)

concernant les travaux exécutés par l'entreprise citée ci-dessus en date du
relatifs à

Le Maître d'Ouvrage (ou client) déclare que :

- ☐ la réception est **prononcée sans réserve** avec effet à la date du
- ☐ la réception est **prononcée avec réserves** mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du
- ☐ la réception est **refusée** ou **différée** (rayer la mention inutile) pour les motifs suivants :
.....
.....

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

S'il y a des réserves, les garanties commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal pour la part non-réservée, et à compter de la date du constat de levée des réserves pour la part qui avait été réservée.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le Maître d'Ouvrage (ou client) soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à le en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise

Signature du Maître d'Ouvrage (ou client)

ETAT DES RESERVES

	Nature des réserves	Travaux à exécuter
1		
2		
3		
4		
5		

L'entreprise et le Maître d'Ouvrage conviennent que les travaux nécessités par les réserves exposées ci-dessus seront exécutés dans un délai de à compter du

Fait à le en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise

Signature du Maître d'Ouvrage (ou client)

CONSTAT DE LEVEE DES RESERVES

Le Maître d'Ouvrage (ou client) lève les réserves après avoir constaté que l'entreprise exécutante a valablement remédié aux malfaçons, omissions et imperfections énoncées ci-dessus

Fait à le en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise

Signature du Maître d'Ouvrage (ou client)